

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 11 (1963)

Artikel: Étienne de Blois, croisé fuyard et martyr
Autor: Rousset, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTIENNE DE BLOIS, CROISÉ FUYARD ET MARTYR

par Paul ROUSSET



L'ÉTRANGE figure d'Etienne, comte de Blois et de Chartres, croisé fuyard à Antioche en 1098, croisé martyr¹ à Ramla en 1102, féodal dominé par la forte volonté de son épouse, enfin et par surcroît poète, n'a pas encore retenu l'attention des historiens; ceux-ci ont généralement souscrit à l'opinion des contemporains et, sans étudier le cas, ont sévèrement blâmé le chevalier qu'ils ont classé dans la catégorie des croisés infidèles à leur vœu et indignes de leur mission. La destinée d'Etienne, grand

seigneur et croisé malheureux, mérite pourtant mieux qu'un jugement rapide; sa vie et sa mort caractérisent un certain type de croisé, illustrent une espèce de chevaliers que les chroniqueurs laissent volontiers dans l'ombre.

D'autre part et à la différence d'un Godefroy de Bouillon, d'un Raymond de Saint-Gilles, d'un Baudoin ou d'un Tancrède, le comte de Blois n'a pas eu son chroniqueur propre ou son biographe; en revanche nous possédons deux lettres qu'il écrivit à son épouse pendant l'expédition, documents quasi uniques dans l'historiographie de la première croisade. Or ces lettres, si elles ont été étudiées et utilisées pour les renseignements qu'elles apportent sur la croisade, n'ont pas été examinées quant à l'information qu'elles fournissent sur la mentalité et la sensibilité de leur auteur, sur son amour conjugal notamment. Ajoutons que les chroniqueurs de la première croisade, Guibert de Nogent, en particulier, et l'historien de la Normandie Orderic Vital, parlent en plusieurs endroits d'Etienne de Blois.

La vie d'Etienne est celle d'un grand seigneur comblé de biens et que la croisade va emporter dans son mouvement impétueux; il appartenait à la génération de chevaliers-croisés qui, au départ pour l'Orient, avaient atteint leur cinquantaine.

Abréviation. Hist. Occ. = Recueil des historiens des croisades publié par l'Académie des inscriptions. Historiens occidentaux.

¹ Nous employons le vocable « martyr » dans le sens où l'employaient les chroniqueurs de la première croisade: le croisé mort au cours du « saint voyage » est un martyr.

Etienne naquit vers 1047² ; il était le fils aîné de Thibaut III, comte de Champagne, de Brie, de Blois et de Chartres, et de Gersende, fille d'Herbert, comte du Maine.³ Nous sommes mal renseignés sur les années de formation d'Etienne ; on peut penser qu'il bénéficia d'une bonne éducation et qu'il s'instruisit comme pouvait le faire un jeune noble au milieu du XI^e siècle. Des historiens ont fait état d'une lettre d'Hildebert, évêque du Mans, pour avancer qu'Etienne cultiva les lettres classiques et que, nouveau Virgile, il aurait composé des poèmes.⁴ On retiendra de cette épître visiblement flatteuse le respect et l'admiration que le comte de Blois éveillait chez un homme d'Eglise lui-même lettré et poète de mérite. Etienne était riche et puissant ; Guibert de Nogent l'affirme avec emphase en disant qu'il possédait autant de châteaux que l'année compte de jours.⁵

Etienne épousa en 1081 Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie, et de Mathilde de Flandre, afin, déclare Orderic Vital, de consolider son amitié avec le roi.⁶ Le mariage fut solennisé à Chartres en 1084.⁷ Adèle, qui était née en 1062 (?), était belle, intelligente et instruite. Guibert de Nogent célèbre sa finesse d'esprit, sa sagesse, sa générosité... *cujus prudentiam, magnificentiam, dapsilitatem, opulentiamque si laudare velimus*.⁸ C'était une femme de tête dont l'intelligence et l'énergie trouvèrent à s'employer pendant l'absence d'Etienne parti à la croisade et, plus tard, pendant son veuvage. De ce mariage devaient naître 10 enfants : 7 garçons et 3 filles ; le troisième, Etienne, comte de Mortain et de Boulogne, accéda au trône d'Angleterre en 1135 à la mort du roi Henri 1^{er}, son oncle, et le quatrième, Henri, prit la robe de bure des moines de Cluny et devint plus tard évêque de Winchester.⁹

On peut essayer de découvrir le caractère d'Etienne de Blois à travers les témoignages des contemporains, et ceci en dépit du discrédit que sa conduite à Antioche

² Nous fixons la date de naissance probable d'Etienne en considérant l'année où Thibaut répudia sa première femme, Gersende, mère de notre comte : 1049 (?). Cf. H. d'Arbois de JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, 1859, t. I, p. 393.

³ Sur les origines d'Etienne, cf. Orderic VITAL, *Historia ecclesiastica*, édition Le Prévost, Paris, 1852-1855, 5 vol., l. V, t. II, p. 393, et l. IX, t. III, p. 480. Voir aussi *Art de vérifier les dates*, Paris, 1784, pp. 615-616, Mas LATRIE, *Trésor de chronologie*, Paris, 1889, col. 1563, *Histoire littéraire de la France*, t. IX, Paris, 1750, pp. 265-273, BERNIER, *Histoire de Blois*, Paris, 1682, pp. 291-296, et H. d'Arbois de JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. I, pp. 396 et suiv.

⁴ Cf. A. DUPRÉ, *Fragment d'une étude historique sur les comtesses de Blois* dans *Mémoires lus à la Sorbonne. Histoire, philologie et sciences morales*. Séance d'avril 1868, Paris, 1869, p. 186. Baudry de BOURGUEIL, *Historia Hierosolymitana* dans *Hist. Occ.*, t. IV, p. 71, parle de l'éloquence et du savoir d'Etienne : *homo facundus et singularis scientiae*.

⁵ Cf. Guibert de NOGENT, *Gesta Dei per Francos* dans *Hist. Occ.*, t. IV, p. 148.

⁶ Cf. Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, l. V, t. II, p. 393.

⁷ *Ibid.*, p. 393.

⁸ Guibert de NOGENT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 148. De même Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, l. X, t. IV, p. 119 : *mulier sagax*. Sur Adèle cf. *Dictionnaire de biographie française*, t. I. Paris, 1933, col. 529, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. I, Paris, 1912, col. 525-527, et A. DUPRÉ, *op. cit.*, pp. 182-195.

⁹ Mas LATRIE, *op. cit.*, col. 1563, lui attribue dix enfants ; H. d'Arbois de JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. II, p. 168, ne lui en laisse que sept, cinq garçons et deux filles.

jeta sur lui. Foucher de Chartres, pourtant sévère à son égard, admire sa sagesse : *vir prudens et nobilis*¹⁰, et Baudry renchérit : *vir prudens et modestus*.¹¹ En revanche l'Anonyme le traite d'insensé : *imprudens itaque Stephanus Carnotiensis comes*.¹² Quant à Guibert de Nogent, qui se constitue en défenseur de la mémoire du comte de Blois, il met en évidence sa sagesse, sa générosité, ses qualités chevaleresques¹³ et, à propos de sa conduite à Antioche, il le déclare incapable de lâcheté.¹⁴ Il semble bien, d'autre part, qu'Etienne se montra généreux envers son peuple ; il aurait, en particulier, fait remise à ses sujets de Blois de la corvée de « butage »¹⁵ ; il favorisa également des monastères par des donations.¹⁶

La prédication de la croisade ne pouvait laisser indifférent Etienne, âme bien née ; l'enthousiasme populaire et l'exemple de nombreux seigneurs l'encouragèrent sans doute à prendre la croix.¹⁷ Etienne, accompagné de ses principaux vassaux, partit en septembre 1096 avec le groupe des chevaliers du nord (domaine royal, Normandie et Angleterre), groupe qui comprenait notamment le duc de Normandie Robert Courteheuse, beau-frère du comte de Blois, Robert, comte de Flandre, et Hugue, comte de Vermandois, frère du roi, Eudes, évêque de Bayeux, Foucher de Chartres. Les croisés se dirigèrent vers l'Italie, rencontrèrent Urbain II près de Lucques, passèrent par Rome et poussèrent vers le sud ; une partie de cette armée franchit l'Adriatique tandis que les autres croisés décidaient de demeurer en Apulie et en Calabre où ils séjournèrent pendant l'hiver 1096-1097.¹⁸

Au début d'avril 1097 Etienne, Robert de Normandie et leurs compagnons s'embarquèrent pour l'Épire. Au départ un bateau chargé de 400 passagers s'engloutit ; cette catastrophe était pour le comte de Blois le signe annonciateur des malheurs qu'il allait désormais connaître. En mai les croisés français parvenaient enfin à Constantinople. Etienne, dans la lettre qu'il écrivait à sa femme en juin 1097, raconte avec complaisance l'accueil que le *basileus* lui réserva (« il me reçut presque comme son fils... et il demande que nous lui confions un de nos enfants »).¹⁹

¹⁰ FOUCHER, *Gesta Francorum* dans *Hist. Occ.*, t. III, p. 402 ; ailleurs (p. 342) il célèbre ses qualités de chevalier : *vir erat nobilissimus et armis validus*.

¹¹ BAUDRY, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 34 ; expression identique chez Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I. IX, t. III, p. 510, qui, visiblement, ici et à la p. 552, s'inspire de Baudry.

¹² *Histoire anonyme de la première croisade*, édition Bréhier, Paris, 1924, p. 140 ; de même p. 144. Cf. encore l'*Éracle*, *Hist. Occ.*, p. 416 : *sages hom et de grant conseil*.

¹³ Cf. GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, pp. 148 et 199.

¹⁴ *Ibid.*, p. 200.

¹⁵ Cf. *Hist. littér. de la France*, p. 266.

¹⁶ *Ibid.*, pp. 266-267.

¹⁷ Cf. Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I. IX, t. III, p. 480 : *Tunc Stephanus, Blesensium comes... crucem Domini sumpsit, et peregre perrexit*. Orderic nomme plusieurs des participants de ce groupe et ajoute (p. 481) : *aliqui multi proceres et famosi milites*.

¹⁸ Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I. IX, t. III, p. 486.

¹⁹ HAGENMEYER, *Die Kreuzzugsbriefe aus den Jahren 1088-1100*, Innsbrück, 1901, p. 138. Cette lettre, que nous appellerons ici lettre I, est en fait la seconde qu'Etienne écrivit à son épouse pendant la croisade. Une première lettre, qui n'est pas venue jusqu'à nous, faisait le récit du voyage de la France à Constantinople.

Le siège de Nicée (mai-juin 1097) réunit les croisés des différents groupes et procura aux chevaliers d'Occident leur première victoire sur sol asiatique. Etienne y participa directement et la lettre qu'il écrivit peu après (vers le 24 juin) reflète la fierté du combattant qui, très loin de son pays natal, a vécu une grande aventure.²⁰

Au cours de la traversée de l'Asie mineure le comte de Blois fut désigné par ses pairs comme un des chefs responsables de l'ensemble de l'armée; Etienne en fera part dans la lettre qu'il rédigera au camp d'Antioche²¹. Le comte de Blois pensait que la campagne d'Asie mineure serait brève; il écrivait à sa femme: « Je t'assure, ma chérie, que de Nicée nous parviendrons en cinq semaines à Jérusalem, à moins que des difficultés ne se présentent à Antioche. »²² Etienne se trompait quant à la durée de la campagne, mais il devinait bien la résistance qu'Antioche allait offrir aux croisés; cette résistance retarderait la marche vers Jérusalem et, pour le comte de Blois, elle sera la cause première de ses malheurs et de sa fin tragique.

La longue bataille d'Antioche constitua pour les croisés une dure épreuve; mal équipés, insuffisamment ravitaillés, énervés par les conditions nouvelles de vie et de climat, les chevaliers connurent de terribles souffrances que les chroniqueurs se sont plus à décrire. Ces difficultés et ces souffrances entraînèrent des défections: des chevaliers et des pauvres gens prirent la fuite. La désertion d'Etienne s'inscrit dans ce contexte de carence alimentaire et de découragement; elle a frappé les contemporains en raison de l'origine et du rang d'Etienne et parce que l'historiographie de croisade supportait mal cette lâcheté apparente, cette ombre jetée sur la glorieuse expédition. Quant aux historiens modernes ils n'ont pas cherché à éclairer ce drame et à expliquer le comportement du comte de Blois; c'est pourquoi il n'est peut-être pas sans intérêt de reprendre l'étude du dossier et d'instruire à nouveau les faits.

La fuite d'Etienne est racontée ou signalée par huit chroniqueurs contemporains qui, à l'exception de Guibert de Nogent et d'Albert d'Aix, blâment plus ou moins fortement le comte coupable d'avoir abandonné ses compagnons en difficultés. La plupart de nos chroniqueurs, pourtant, ne manquent pas de rappeler la cause maté-

²⁰ La présence d'Etienne à Nicée est signalée par l'Anonyme, p. 38, Albert d'AIX, *Liber christiane expeditionis...* dans *Hist. Occ.*, t. IV, p. 314, et Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, l. IX, t. III, pp. 502-503.

²¹ Cf. lettre d'Etienne à Adèle écrite le 29 mars 1098 à Antioche, lettre que nous appelons lettre II, dans HAGENMEYER, *op. cit.*, p. 149. Cette élection est signalée par plusieurs chroniqueurs: GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 148 et 199, l'ANONYME, pp. 140, BAUDRY, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 71, et Raimond d'AGILES, *Historia Francorum...* dans *Hist. Occ.*, t. III, p. 258. Le terme employé pour désigner cette charge diffère d'un chroniqueur à l'autre: *ductor* (Anonyme), *dictator* (Raimond d'Agiles), *dictator et magister* (Guibert). Etienne de Blois use d'une autre expression encore: *provisor et gubernator*. En fait, on ne sait exactement quelle fut la charge remise à Etienne. S. RUNCIMAN, *A History of the Crusades*, t. I, Cambridge, 1951, p. 232, note 1, pense que le comte de Blois avait la responsabilité matérielle et administrative de l'armée. Il semble bien, d'après les récits subséquents, qu'Etienne n'exerça pas la fonction d'un chef suprême.

²² Lettre I dans HAGENMEYER, *op. cit.*, p. 140.

rielle de la désertion : la maladie (la faiblesse). Albert d'Aix ne porte aucun jugement sur l'incident qu'il se contente de rapporter : *Inter has diversas opiniones, nescio quod de causa, Stephanus Blesensis infirmitate occupari si plurimum testatus est, nec se posse ultra moram facere in obsidione.*²³ L'Anonyme accuse formellement Etienne de simulacre : celui-ci aurait feint la maladie avant de se retirer honteusement à Alexandrette (à environ 60 km au nord d'Antioche).²⁴

Rappelons les événements. La longueur du siège d'Antioche (plus de sept mois) et les souffrances endurées – Etienne parle dans sa lettre de la faim, du froid et des pluies²⁵ – démoralisèrent les croisés et provoquèrent des défections. Le comte de Blois tomba malade et décida de se retirer à Alexandrette et, précise Orderic Vital, d'y rester jusqu'à sa guérison, *donec convaluisset.*²⁶ Il y a donc d'une part le fait solidement établi de la maladie d'Etienne et, d'autre part, l'intention que lui prête Orderic de rester à Alexandrette le temps nécessaire à son rétablissement. Mais ce départ d'un chef en un moment où la croisade piétinait devait apparaître comme un abandon de poste. Et la malchance, compagne d'Etienne depuis le début de l'expédition, voulait que cette fuite se produisît la veille de la chute d'Antioche, soit le 2 juin 1098. Il est vrai que cette victoire, obtenue grâce à l'astuce de Bohémond, n'était qu'une fausse victoire puisqu'une forte armée turque venait, peu après, assiéger les croisés prisonniers dans leur conquête.

Etienne, sans doute conscient de sa faute et désireux de la réparer, quitta Alexandrette afin d'aller observer la situation devant Antioche ; à la vue des innombrables tentes des Turcs et jugeant sans doute impossible de se joindre à ses compagnons, il prit la fuite avec sa troupe : *vehementi captus timore, recessit fugitque festinanter cum suo exercitu.*²⁷ Cette seconde fuite, si elle n'avait guère d'importance pour la suite des événements, ajouta à la réputation d'Etienne déjà mise à mal une marque encore plus sombre, et Foucher de Chartres exprimait bien l'opinion commune quand il écrivait : *Quod factum fuit ei ad opprobrium.*²⁸ Et, un peu plus tard, le poète de la *Chanson d'Antioche* renchérisait encore en présentant un Etienne tremblant de peur et regrettant la grande salle de son château de Blois :

²³ Albert d'AIX, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 398 ; plus loin, p. 415, le même argument est répété à propos du séjour d'Etienne à Alexandrette : *causa infirmitatis.*

²⁴ Cf. Anonyme, p. 140.

²⁵ Cf. lettre II, HAGENMEYER, *op. cit.*, p. 150.

²⁶ Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I, IX, t. III, p. 537. L'*Eracles*, *Hist. Occ.*, t. I, pp. 210-211, en son langage pittoresque, décrit la colère des croisés apprenant la défection d'Etienne : *De ceste chose furent si esbahiz et correciez tuit li baron de l'ost que il en ploroient à chaudes larmes.*

²⁷ ANONYME, p. 140. Cf. à ce sujet : Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I, IX, t. III, p. 552 : *Nimio igitur metu cum suis perterritus, cursim fugam iniit*, et Robert le MOINE, *Historia Hierosolymitana* dans *Hist. Occ.*, t. III, p. 816, et GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 199, et *Gesta Ambaziensium Dominorum*, édition Halphen et POUFARDIN, *Chroniques des comtes d'Anjou*, Paris, 1913, p. 109.

²⁸ FOUCHER, *Hist. Occ.*, t. III, p. 342. Cf. encore le sévère jugement d'Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I, X, t. IV, p. 118.

*Aie, Diex çou dist-il, bel père raémant.
Quar fusse-j'ore a Blois en ma sale la grant !*²⁹

Le comte de Blois et ses compagnons décidèrent de retourner à Constantinople ; au cours du voyage Etienne alla trouver l'empereur à Philomelium ; selon l'Anonyme il lui aurait fait part de la situation désespérée des croisés assiégés dans Antioche et l'aurait engagé à rebrousser chemin et à abandonner les chevaliers latins.³⁰ Cette accusation de l'Anonyme est grave, mais on doit se rappeler que ce chroniqueur, admirateur de Bohémond, est porté à critiquer Etienne, partisan du *basileus* que Bohémond venait de jouer dans l'affaire d'Antioche ; d'ailleurs cette accusation ne se retrouve pas chez les autres chroniqueurs.

On est mal renseigné sur le retour en France d'Etienne de Blois et sur l'accueil qu'il y reçut. Il est sûr que le retour prématuré d'un croisé (ou sa désertion) devait étonner et scandaliser, le vœu de croisade contenant implicitement la promesse d'aller jusqu'au but, c'est-à-dire jusqu'à la conquête de Jérusalem. Dès l'origine, en effet – soit dès le pontificat d'Urbain II – le vœu de croisade engageait totalement son auteur ; les canonistes, peu à peu, préciseront et développeront les obligations et les sanctions liées à ce vœu.³¹ Le retour d'Etienne, environ une année avant la prise de la ville sainte, ne pouvait que compromettre l'idée de croisade et décourager de nouveaux départs ; en outre il ternissait gravement la réputation d'un chevalier chargé d'honneur et de responsabilités.

Si l'on en croit le témoignage d'Orderic Vital, le malheureux comte de Blois fut fort mal accueilli à son retour dans son pays ; tous le blâmaient, et son épouse, fille d'un conquérant glorieux, ne pouvait accepter la pensée d'un époux infidèle à son vœu de croisade ; désireuse qu'il rachetât sa faute, elle l'engageait à reprendre la route de la Terre sainte.³² On ne saurait tenir pour vrai tout ce que dit ici le chroniqueur normand ; celui-ci, visiblement, brode sur le sujet mais son interprétation de la situation psychologique est intéressante. Orderic fait jouer à Adèle le rôle de la femme forte, de l'épouse subtile et passionnée : *mulier sagax et animosa*³³ ; souvent, dit-il, dans l'intimité conjugale elle lui rappelait sa jeunesse glorieuse et l'engageait à reprendre les armes ; Etienne, qui connaissait les difficultés et les périls d'une expé-

²⁹ *Chanson d'Antioche*, édition P. Paris, Paris, 1898, t. I, p. 128 ; cf. encore p. 120. DUPRONT-ALPHANDÉRY, *La chrétienté et l'idée de croisade*, t. I, Paris, 1954, p. 149, remarquent que dans la *Chanson d'Antioche* Etienne « devient, grossi et presque caricatural, le symbole du fuyard, non seulement lâche dans l'œuvre guerrière, mais infidèle à la volonté divine ».

³⁰ Cf. ANONYME, pp. 140-142. Sur cet épisode cf. encore BAUDRY, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 73, et HAGENMEYER, *Chronologie de la première croisade*, dans *Revue de l'Orient latin*, t. VII, 1899, pp. 306-307.

³¹ Sur le vœu de croisade cf. M. VILLEY, *La croisade. Essai sur la formation d'une théorie juridique*, Paris, 1942, pp. 119-127.

³² Cf. Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I, X, t. IV, p. 118 : *a multis personis multotiens corripiebatur*.

³³ *Ibid.*, I, X, t. IV, p. 119.

dition en Orient, hésitait à affronter de nouvelles souffrances.³⁴ Un argument dut impressionner le malheureux comte de Blois. A la fin de l'année 1099, le pape Pascal II, dans une lettre adressée aux archevêques, évêques et abbés de France, leur ordonnait de prêcher la croisade et de presser le départ des chevaliers retardataires et des déserteurs d'Antioche en les menaçant de l'excommunication.³⁵ Etienne eut certainement connaissance de cette exhortation qui, publiquement, lui dictait son devoir.

Cet appel du pape, la réprobation générale et surtout, sans doute, la douce et forte pression d'Adèle eurent enfin raison des hésitations d'Etienne; celui-ci décida de repartir pour la Terre sainte, profitant du départ d'un groupe de chevaliers français qui comprenait notamment Guillaume, comte de Poitiers, Hugues de Broys et l'évêque de Soissons, Hugues de Pierrefonds. Les croisés-pèlerins quittèrent la France au printemps 1101; à Constantinople ils se joignirent à l'expédition des Lombards et s'enfoncèrent à l'intérieur de l'Asie mineure; les harcèlements des Turcs et les souffrances de la faim épuisèrent bientôt l'armée franco-lombarde et beaucoup laissèrent leur vie dans cette entreprise mal conçue (fin juin 1101). Il eût été plus sage, comme le conseillait Etienne, de prendre la route suivie en 1097 par la première croisade.³⁶

Les rescapés se retrouvèrent à Constantinople et Etienne s'embarqua avec ses compagnons pour Antioche où ils arrivèrent en mars 1102. Ces chevaliers étaient non seulement des croisés, mais aussi des pèlerins, comme le voulait le véritable esprit de croisade; après avoir pris part au siège de Tortose, ils se rendirent donc à Jérusalem où ils célébrèrent les fêtes de Pâques, puis ils séjournèrent en Judée.³⁷ Le temps du pèlerinage écoulé, Etienne se prépara à retourner en Occident; son vœu de croisade était accompli et il pouvait, la tête haute, rentrer dans sa patrie. Foucher de Chartres raconte comment, Etienne ayant pris place avec ses compagnons sur un bateau, un vent contraire les contraignit à regagner la côte.³⁸ Ce vent malencontreux obligeait Etienne à prolonger son séjour en Orient et allait précipiter sa fin.

La situation politique du petit royaume de Jérusalem s'était dégradée depuis peu. Le roi Baudouin, qui, l'année précédente, avait repoussé victorieusement une offensive des Fâtimides d'Egypte en direction d'Ascalon et de Ramla, se trouvait en

³⁴ *Ibid.*, pp. 118-119. Sur le second départ d'Etienne cf. encore Albert d'AIX, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 563: *Deninc Stephanus... poenitentia ductus Hierosolymam reditum parat*, et BAUDRY, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 71, et GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 243.

³⁵ *Qui vero de Antiochena obsidione fide pusillanimitate et ambigua recesserunt, in excommunicatione permaneant nisi se redituros certis securitatibus confirmaverint*. HAGENMEYER, *Kreuzzugsbriefe*, p. 175. Cf. encore JAFFÉ, *Regesta pontificum romanorum*, t. I, Leipzig, 1888, p. 704 (n° 5812), Riant, *Inventaire critique des lettres historiques des croisades*, dans *Archives de l'Orient latin*, t. I, Paris, 1881, pp. 205-206. Orderic VITAL, I. IX, t. IV, p. 68, parle d'une menace d'anathème d'Urbain II contre les défaillants, menace qui aurait décidé Etienne à partir, mais plus loin p. 118, il parle de l'ordre donné par Pascal II et, peu après, note le départ du comte: contradiction évidente. Cf. encore là-dessus *A History of the Crusades*, University of Pennsylvania, Philadelphia, t. I, 1958, p. 247 (chapitre rédigé par S. Runciman).

³⁶ Cf. Albert d'AIX, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 563.

³⁷ Cf. Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, I. X, t. IV, pp. 131-132, et GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 244.

³⁸ Cf. FOUCHER, *Hist. Occ.*, t. III, p. 400.

ce mois de mai 1102 de nouveau menacé par ces mêmes Fâtimides. Etienne et ses compagnons, sollicités de se joindre à l'armée hiérosolymitaine ou agissant de leur propre volonté, décidèrent d'aller combattre avec leurs coreligionnaires. La bataille de Ramla (mi-mai 1102) tourna rapidement à la défaite des Latins et Baudouin dut fuir; des chevaliers furent faits prisonniers, d'autres furent tués. Guibert de Nogent déclare qu'on ne sait rien de sûr en ce qui concerne Etienne, mais qu'il fut probablement tué dans cette bataille.³⁹ Foucher est plus catégorique qui, en une formule concise, écrit: *Occisus est Stephanus Blesensis, vir prudens et nobilis*.⁴⁰ Etienne de Blois, croisé fuyard à Antioche, connaissait à Ramla la gloire suprême du croisé martyr.

La mort héroïque d'Etienne à Ramla n'a pas suffi aux yeux des contemporains (et, par voie de conséquence, au jugement des historiens modernes) pour laver celui-ci de la tache contractée à Antioche: un croisé qui a déserté une fois ne saurait trouver grâce. Toutefois — on l'a dit plus haut — deux chroniqueurs contemporains gardent leur opinion propre: Albert d'Aix ne juge pas Etienne et Guibert de Nogent l'absout et le glorifie; enfin, un troisième chroniqueur, Guillaume de Tyr, qui écrivait environ soixante ans plus tard, défend aussi la mémoire du comte de Blois. Or l'opinion de Guibert et de Guillaume a un poids particulier; ces deux historiens, en effet, donnent de la croisade une vision élaborée, une version originale, portent un jugement réfléchi.

L'argumentation de Guibert se développe selon un schéma logique. Etienne est un homme généreux, sage, habile, et ces qualités lui valurent d'être choisi comme chef des croisés;⁴¹ quant à sa fuite à Antioche elle trouve une excuse: en voyant les masses innombrables des Turcs, il céda à des considérations humaines: *humana tactus cogitatione*.⁴² Et Guibert poursuit en affirmant qu'Etienne était un homme exempt de légèreté, incapable de lâcheté et que, s'il s'est retiré d'Antioche, c'est parce qu'il estimait qu'il ne pouvait plus rendre de services à ses compagnons; il ne crut donc pas se déshonorer en se mettant à l'abri. Notre chroniqueur explique ensuite qu'une fuite réparée par le martyre vaut mieux que la dureté de cœur de ceux qui, étant revenus dans leur pays, se livrent au péché; on peut donc maintenant et en toute tranquillité chanter sa louange.⁴³ Plus loin, à propos de la bataille de Ramla et de la mort d'Etienne, Guibert, qui est l'apologiste et le théologien de l'idée de croisade,

³⁹ Cf. GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 245.

⁴⁰ FOUCHER, *Hist. Occ.*, t. III, p. 402. Cf. encore Albert d'Aix, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 594. Orderic VITAL, *Hist. eccl.*, l. X, t. IV, p. 135, dit qu'Etienne fut fait prisonnier et envoyé à Ascalon, mais son affirmation est sans fondement. Le comte Riant, dans une étude sur la croisade de secours de 1101-1102, *La légende du martyr en Orient de Thiémond, archevêque de Salzbourg.—28 septembre 1102*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXXIX, Paris, 1886, pp. 218-237, croit pouvoir établir qu'Etienne fut probablement exécuté par ordre du vainqueur après la bataille de Ramla, soit le 19 mai 1102.

⁴¹ Cf. GUIBERT, *Hist. Occ.*, t. IV, p. 148.

⁴² *Ibid.*, p. 199.

⁴³ *Ibid.*, p. 200.

développe une pensée qui lui est chère et par laquelle il se propose de hausser l'expédition de Jérusalem au niveau d'une œuvre sainte qui échappe aux normes habituelles. Les rois, remarque-t-il, ont été exclus de la grâce insigne de participer à la croisade, et c'est Dieu seul qui fut le chef du peuple, qui le guida et l'amenda : *ipse solus dux ejus fuit, ipse regit, ipse correxit*.⁴⁴ Ainsi les grands personnages n'ont pu s'attribuer les choses qui venaient d'en haut et le petit peuple resta seul et s'appuya sur Dieu.⁴⁵

Cette théorie d'une conduite divine de la croisade est curieusement appliquée ici par Guibert qui l'utilise pour justifier Etienne. Celui-ci, dit-il, avait reçu la charge de prendre soin de l'armée sacrée ; or, comme s'il eût usurpé témérairement ce qui appartenait à Dieu seul et comme s'il avait été condamné pour lâcheté, il est éliminé.⁴⁶ Le comte de Blois n'est donc pas un traître, mais il a eu le tort d'assumer une charge interdite, d'usurper une fonction réservée.

Guillaume de Tyr ne pousse pas aussi loin l'effort de justification. Il rappelle la fuite d'Etienne favorisée par une maladie simulée et il décrit l'étonnement et la colère des croisés.⁴⁷ Plus tard, dit-il, voulant racheter sa faute, Etienne repartit pour l'Orient. Après avoir raconté la bataille de Ramla et la mort du comte de Blois, Guillaume moralise sur la faute et le rachat d'Etienne, noble guerrier, illustre parmi ses compagnons : le Seigneur l'a favorisé de sa grande miséricorde en lui permettant d'expié son infamie par une mort excellente ; c'est pourquoi maintenant personne n'a plus le droit de lui reprocher une faute rachetée par une mort si éclatante, car ceux qui ont combattu pour l'amour du Christ dans la milice sacrée et qui sont morts ont mérité d'être rachetés non seulement d'une infamie, mais de tous leurs péchés.⁴⁸

Cette explication de la conduite d'Etienne ne nous satisfait qu'en partie car elle ne tient pas compte suffisamment de la situation psychologique dans laquelle Etienne de Blois s'est trouvé. Or les lettres qu'Etienne écrivit à son épouse pendant la croisade éclairent son comportement et aident à comprendre sa conduite ; d'autre part elles constituent un précieux témoignage sur l'état d'esprit d'un seigneur français transplanté en Orient à la fin du XI^e siècle.

Les lettres des croisades à caractère historique parvenues jusqu'à nous sont peu nombreuses : lettres de papes, d'évêques, de princes... ; ces lettres intéressent l'histoire des événements et fournissent d'utiles informations sur l'expédition de Jérusalem.⁴⁹ Les lettres d'Etienne de Blois apportent aussi des renseignements précieux sur

⁴⁴ *Ibid.*, p. 250.

⁴⁵ Cf. encore sur ce thème *Ibid.*, pp. 123 et 124.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 250.

⁴⁷ Cf. Guillaume de TYR, *Historia rerum...*, dans *Hist. Occ.*, t. I, pp. 210-211.

⁴⁸ Cf. *Ibid.*, pp. 430-431.

⁴⁹ Sur les lettres de croisades cf. RIAnt, *Inventaire*, pp. 1-124, et HAGENMEYER, *op. cit.*

la première partie de la croisade, mais, surtout, elles présentent un intérêt exceptionnel pour la connaissance de la sensibilité d'un chevalier de l'âge féodal.⁵⁰

Nous possédons deux lettres d'Etienne à son épouse Adèle restée en France; une première lettre, qui contenait le récit du voyage jusqu'à Constantinople, a disparu.⁵¹ Dans ces deux lettres le comte de Blois se découvre à nous: guerrier fier de ses exploits, Occidental émerveillé par l'éclat de la cour byzantine, homme souffrant d'être éloigné de son pays, enfin époux amoureux qui éprouve le besoin de rassurer celle qu'il aime et de lui communiquer ses impressions.

Dans la lettre I Etienne décrit la réception chaleureuse que le *basileus* lui a réservée, réception qui flatte sa vanité⁵²; les richesses d'Alexis éblouissent le chevalier français qui perd tout esprit critique. On saisit ici la différence entre le comte de Blois et la plupart des chefs croisés; ceux-ci, devant l'empereur grec, surveillent leurs gestes et mesurent leurs paroles, car leur volonté d'indépendance les rend prudents; Etienne, croisé sans ambition, accepte les avances de son hôte et enregistre naïvement ce qu'il voit et ce qu'il entend. Dans sa seconde lettre le comte de Blois trouve de nouveaux objets de fierté: son élection malgré lui (*me nolente*) comme administrateur de l'armée, les durs combats livrés contre les Turcs et les souffrances endurées (il constate qu'en Syrie l'hiver est comparable à celui qu'on connaît en France).⁵³

Ce qu'il faut surtout retenir dans cette correspondance, c'est le besoin d'échanges et de confidences chez un guerrier éloigné de sa terre et de son foyer. Ame sensible, Etienne veut rassurer Adèle sur sa santé⁵⁴ et sur l'état de ses affaires et de ses richesses⁵⁵; on voit ici le côté sentimental et « bourgeois » d'un seigneur de l'âge féodal. Mais le côté affectif reste dominant: Etienne se sent pressé de dire à « sa douce et chère amie » ce qu'il fait et ce qu'il ressent; il a de la joie à lui communiquer ses impressions: *haec parva de eo tibi scribere dilexi*.⁵⁶

Les lettres d'Etienne furent dictées par celui-ci à son chapelain Alexandre⁵⁷; on peut donc se demander si le fait de passer par l'intermédiaire d'un secrétaire affaiblit ou fausse l'expression des sentiments; d'autre part on doit se rappeler que la

⁵⁰ Les lettres d'Etienne de Blois ont été publiées dans *Hist. Occ.*, t. III, pp. 885-890, et par HAGENMEYER, *Kreuzzugsbriefe*, pp. 138-140 et 149-152; il faut donner la préférence à cette dernière édition. La lettre que nous appelons I fut écrite vers le 24 juin 1097, près de Nicée, et la lettre que nous appelons II en mars 1098, au camp d'Antioche. Sur ces deux lettres cf. encore H. von SYBEL, *Geschichte der ersten Kreuzzugs*, Leipzig, 1881, pp. 9-11. RUNCIMAN, *op. cit.*, t. I, p. 333, a bien vu la qualité de ces lettres: they are « the most human of the documents regarding the Crusade ».

⁵¹ Sur cette lettre disparue à laquelle Etienne fait allusion dans sa lettre I, cf. Riant, *Inventaire*, pp. 142-145. On doit d'autant plus regretter cette perte que les trois lettres réunies auraient constitué un récit de la croisade de la France à Antioche.

⁵² Cf. HAGENMEYER, *op. cit.*, p. 138.

⁵³ Cf. *ibid.*, p. 150.

⁵⁴ Cf. lettre I, p. 138, et lettre II, p. 149.

⁵⁵ Cf. lettre I, p. 138, et lettre II, p. 149.

⁵⁶ Lettre I, p. 139.

⁵⁷ Cf. lettre II, p. 152. Ce qu'Etienne dit ici vaut certainement pour la lettre I.

correspondance est un genre littéraire qui a ses règles et ses formules. Ces réserves faites, on peut voir dans les épithètes employées par le comte de Blois le témoignage sincère et ardent de son amour conjugal; il appelle Adèle sa très douce amie: *dulcissima amica*⁵⁸, sa chérie: *mi dilecta*⁵⁹, sa très chère: *carissima*.⁶⁰ Il lui écrit pour lui communiquer ce qu'il a de meilleur: *quicquid mens sua melius aut benignius excogitare potest*.⁶¹ Et à la fin de sa seconde lettre il s'excuse de n'en pas dire plus et lui annonce qu'elle le reverra certainement bientôt, aussitôt qu'il pourra revenir: *quia quam citius potero me certe videbis*.⁶²

On aimerait connaître les sentiments d'Adèle à l'égard de cet époux passionné; hélas! les textes manquent et on en est réduit à des conjectures. Le retour prématuré d'Etienne en 1108 et les reproches que la comtesse adressait à son époux altérèrent probablement l'harmonie conjugale; il y avait dissonance dans la conception du devoir chez la fille de Guillaume le Conquérant et chez Etienne de Blois. En engageant son époux à repartir pour l'Orient, Adèle envoyait à la mort un homme qui préférait les douceurs du foyer à la gloire des combats.⁶³

La vie d'Etienne, depuis le début de la croisade, avait été marquée par le malheur: le naufrage de ses compagnons dans l'Adriatique en avril 1097, la désertion d'Antioche, l'échec de la campagne d'Asie mineure en juin 1101, le vent contraire empêchant le départ après le pèlerinage de Jérusalem, l'obligation, enfin, de livrer bataille à Ramla dans des conditions défavorables. Et ces catastrophes successives atteignaient un homme déjà touché par la séparation d'avec sa jeune épouse et exilé dans une terre lointaine.

La vie et la mort d'Etienne de Blois illustrent une situation historique et psychologique particulière: celle d'un chevalier partagé entre son devoir et la passion. Sans doute d'autres croisés, pendant cette première expédition en Terre sainte, connurent aussi la souffrance de la séparation, mais l'historiographie de croisade, à notre connaissance, n'a pas enregistré ces noms, et ce silence rend encore plus rare le cas d'Etienne. Il semble bien que le comte de Blois a vécu à part de son temps, qu'il n'était pas, contrairement à ses compagnons d'armes, un guerrier préoccupé d'abord de prouesses et de conquêtes, mais que, par un étrange décalage, il appartenait à cette espèce de croisés qui, parce qu'ils étaient amoureux, débattaient s'ils devaient « aller vers Dieu ou rester ici ».

⁵⁸ Lettre I, p. 138.

⁵⁹ Lettre I, pp. 138 et 149, et lettre II, pp. 149 et 152.

⁶⁰ Lettre II, pp. 149, 151 et 152.

⁶¹ Lettre I, p. 138.

⁶² Lettre II, p. 152. Nous ne sommes pas d'accord ici avec Hagenmeyer (p. 294) qui croit discerner dans cette phrase d'Etienne le projet de fuite.

⁶³ Adèle de Blois, qui était plus jeune que son mari d'environ quinze ans, lui survécut pendant trente-cinq ans; elle s'occupa avec soin et habileté de ses Etats jusqu'à la majorité de ses enfants. Vers 1121 elle entra en religion dans le monastère bénédictin de Marcigni en Bourgogne où elle mourut en 1137. Cf. Guillaume de Jumièges, *Historia Normannorum*, dans Migne, *Patr. lat.*, t. CXLIX, col. 908.

La poésie éclaire un comportement que les textes narratifs ne suffisent pas à expliquer. Dans la seconde moitié du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle les chansons de croisade et la poésie lyrique développent le thème du croisé contraint de quitter sa « douce amie », du chevalier déchiré entre l'appel de croisade et l'amour (la poésie évoque le plus souvent un amour illégitime).⁶⁴ Conon de Béthune, Gui de Couci, Hugues de Berzé célèbrent les amants souffrant la « dure de partie », le croisé partant en Syrie où on conquiert

. *paradis et honor*
*Et pris et los et l'amour de s'amie*⁶⁵

Ce croisé d'un nouveau type offre l'image d'un guerrier que l'appel des armes n'émeut guère et qui souhaite surtout de ne pas quitter « sa douce dame »; le chevalier féodal s'est mué en amant courtois, mais cet amant domine sa passion et, convaincu que son salut passe par la route de Jérusalem, il s'en va « là où on endure peine »

*Sans cuer m'en vois el regne de Surie.*⁶⁶

Cette terre d'outre-mer qui a séparé tant d'amants, comme le dit Thibaut de Champagne, elle a contribué aussi à séparer Adèle et Etienne. En réalité les deux époux étaient trop différents pour accepter du même esprit le vœu de croisade. Adèle appartenait à la génération féodale (celle de la *reconquista* et de la première croisade) pour laquelle l'honneur et le devoir étaient les vertus capitales; Etienne, croisé de 1096 et de 1101, était non pas l'amant courtois de la poésie lyrique, mais l'époux amoureux qui n'acceptait qu'avec déchirement de quitter sa compagne et de partir pour la Terre sainte (il était, quant à la mentalité, un homme de la fin du XII^e siècle). Les lettres d'Etienne de Blois expriment exactement cet état d'esprit, en dépit de leurs accents de bravoure, mais elles ne prennent leur pleine signification et le drame d'Etienne ne se comprend bien qu'à la lumière de la poésie des années 1150-1250. Car les poètes, à la différence des chroniqueurs, ont senti le drame que représentait pour un homme appelé à un plus haut service l'obligation d'abandonner celle qu'il aimait et de s'en aller « mourir en terre estrange ». Et désormais le croisé, par l'arti-

⁶⁴ A cette époque, note P. ZUMTHOR, *Histoire littéraire de la France médiévale*, Paris, 1954, p. 126, « l'art littéraire tend à intégrer l'actualité concrète dans un ordre idéal de vérités générales ». Sur la poésie de croisade cf. en particulier F. W. WENTZLAFF-EGGEBERT, *Kreuzzugsdichtung des Mittelalters*, Berlin, 1960 (sur le thème qui nous occupe ici pp. 156-158, 230 et suiv).

⁶⁵ Conon de BÉTHUNE dans *Les chansons de croisade* publiées par J. Bédier et P. Aubry, Paris, 1909, p. 33.

⁶⁶ Huon d'ARRAS, *ibid.*, p. 138.

fice de la poésie lyrique, ne sera plus seulement le guerrier chevauchant joyeusement vers la Terre sainte, il sera aussi un homme partagé entre deux devoirs: celui qu'il doit à la chrétienté et le devoir envers sa dame.

NOTE ADDITIONNELLE

Au moment de remettre ces pages à l'imprimeur, nous prenons connaissance de la suggestive étude de J. A. BRUNDAGE, *An errant crusader, Stephen of Blois*, parue dans *Traditio*, vol. XVI, New York, 1960, pp. 380-395. Notre article, pensons-nous, ne fera pas double emploi avec celui de l'historien américain, notre argumentation et nos conclusions différant sur plusieurs points importants de celles de M. Brundage. Nous ne sommes pas d'accord avec celui-ci, notamment lorsqu'il voit (p. 388) dans la dernière phrase de la lettre II d'Etienne une intention avouée de fuite prochaine. Pour M. Brundage la date choisie par Etienne ne résulte pas d'un hasard, mais de la certitude qu'il avait de la chute imminente d'Antioche (il aurait été au courant des tractations de Bohémond avec Firouz); nous avons peine à croire que Bohémond, qui se préparait à tromper le *basileus*, ait mis au courant de son projet Etienne, partisan résolu de l'empereur byzantin. M. Brundage, dans sa conclusion (p. 394), décrit Etienne comme un croisé naïf, dépourvu de sens politique et incapable de juger avec lucidité une situation; cette explication du caractère du comte de Blois ne nous satisfait que partiellement, Etienne étant pour nous d'abord un homme déchiré par le conflit entre son devoir de croisé et son amour pour son épouse.

